

À l'attention des Président-e-s de Ligue et CID
des clubs et licencié-e-s de la FFAAA ainsi
qu'aux disciplines associées.

Paris, le 14 octobre 2022.

FD/GR/AA – NREF: L22/10/687

OBJET : CQP MAM

Mesdames, Messieurs,

Les inscriptions pour le CQP MAM 2022-2023 se sont terminées le 30 septembre, et c'est un succès sans précédent, puisque trente dossiers sont parvenus à la Fédération.

Le Président a ainsi souhaité que la Fédération fasse l'effort de tous les accepter, alors qu'une limite de dix-huit dossiers avait été annoncée.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce succès :

- Structuration de l'offre formation de FFAAA avec l'Institut de formation ;
- Prise en charge du coût par Mon Compte Personnel de Formation (CPF) ;
- Retour à une certaine normalité après deux saisons perturbées par la crise sanitaire ;
- Meilleure communication ;
- Investissement des disciplines associées et du groupe Wanomichi Takemusu Aïki ;
- Meilleure visibilité explicative sur le site de la FFAAA.

S'il reste difficile d'évaluer le poids de chacun de ces critères, cet engouement vers le CQP est une bonne nouvelle pour la Fédération et pour la pérennité de nos disciplines. Merci à tous ceux et toutes celles qui ont rendu possible ce succès.

Il nous reste à assurer cette formation jusqu'à l'examen en octobre 2023 dans un cadre réglementaire, qui, vous le savez, est de plus en plus contraignant (Qualiopi, France Compétences, Digiforma, etc.).

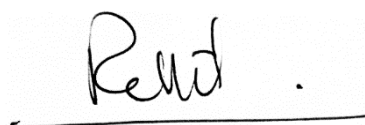
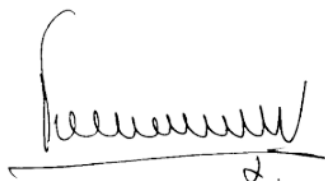
Bien à vous,

Retrouver l'offre de formation de la FFAAA : <https://institut.ffaaa.com/>

Certaines pages sont encore à construire.

Le Président fédéral
Francisco DIAS

Gilles RETTEL
Le responsable de l'Institut



11, rue Jules Vallès 75011 Paris
Tél. 01 43 48 22 22 - Fax. 01 43 48 87 91
WWW.AIKIDO.COM.FR
FFAAA@AIKIDO.COM.FR